



VEY

Expertise et Formation



SÉCURITÉ

QUI SOMMES-NOUS ?

Une équipe de professionnels de l'**expertise** et de la **formation**, spécialistes du **transport public de voyageurs**, depuis plus de 30 ans, tant dans le domaine du **management** que de la **sécurité**.

Nous intervenons au niveau **national** dans de nombreux réseaux quels que soient leurs tailles et leur exploitant.

Œuvrant pour des exploitants différents, nous faisons preuve de **loyauté** et respectons toutes les **règles de confidentialité** envers nos clients.

CONTACT

Nadine Vey • Tél. **06 12 47 97 35**

nadine.vey@vey-expertise-formation.fr

vey-expertise-formation.fr

Nos fidèles clients

Filiales des groupes TRANSDEV,
KEOLIS, institut KEOLIS
de la Formation, KISIO, SNCF, nombreux
PIMMS
au niveau national...

Une **expertise reconnue** dans le domaine de la **sécurité**

Nous sommes en capacité de vous aider à élaborer votre politique sécurité,
à la déployer de manière opérationnelle sur le terrain, à l'évaluer et à la suivre dans le temps.

NOUS BÉNÉFICIONS DE :

LA CONNAISSANCE DE TOUS LES MÉTIERS

Responsable d'exploitation,
responsable sécurité,
conducteurs-receveurs,
vérificateurs de titres de transport,
contrôleurs, agents de maîtrise et
d'encadrement, équipe d'intervention,
équipe dédiée à la sécurité,
acteurs dans les PC et PC sécurité,
agent de médiation, agent de sécurité
en sous-traitance.

UNE RECONNAISSANCE DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Auditrice diplômée
de la 14^e promotion de l'Institut des
Hautes Études de la Sécurité Intérieure,

Diplôme de 3^e cycle
de la **sécurité urbaine**
en partenariat avec la Sorbonne
et le Ministère de l'Intérieur.

Longue **expérience** des relations
partenariales Police / Justice
au niveau **national**.

Une **connaissance** des procédures
pénales et de leur suivi.

UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DES TEXTES

Spécialistes de l'assermentation
et de l'agrément au relevé d'identité,
nous pouvons vous aider
dans vos **démarches**
auprès des Préfectures et
des Procureurs de la République.
Il en est de même pour
la **gestion** et l'**exploitation**
de la vidéo protection.
Nous réalisons
une veille réglementaire.

UNE RELATION
CONTINUE
avec les partenaires politiques,
institutionnels,
et les acteurs locaux
des territoires.

UNE EXPÉRIENCE
RECONNUE
dans la connaissance
et la gestion des incivilités,
de la délinquance
et de la délinquance organisée.

Notre **offre** de formation

Notre organisme est certifié « **QUALIOPI** » au titre de la catégorie actions de formation.

A l'**écoute** de vos problématiques,
nous analysons votre besoin,
puis nous vous proposons
un programme de formation,
des **supports** que nous créons
sur mesure, adaptés à vos publics.

La durée est à déterminer ensemble, en
fonction des objectifs, puis nous élaborons
un scénario pédagogique correspondant au
programme de formation.

Vous pouvez également nous demander
d'**animer un module créé par vos soins**, pour
lequel nous avons la compétence.



Notre **méthode pédagogique**
est **participative**,
adaptée à la réalité du **terrain**,
avec de nombreux exercices.



Nos programmes de formation sont réalisés en **PRÉSENTIEL**

Nous pouvons élaborer pour vous après analyse de vos besoins, des programmes de formation, des supports, des scénaris pédagogiques dans les domaines suivants :

- La sécurité :

Prévenir et gérer les conflits, connaître et intégrer dans sa pratique professionnelle le cadre légal qui régit les métiers du transport publics de voyageurs, l'assermentation et l'agrément au relevé d'identité, l'application des textes de la loi Savary, la gestion du stress, la connaissance de Soi, l'analyse de la pratique terrain, l'élaboration de livret de bonnes pratiques appelé prescrits de travail.

- Le management :

Les fondamentaux du management, animer une réunion, analyser les pratiques managériales.



**Nous créons
des modules
de formation
sur-mesure**



**Nous animons
également
vos modules
de formation
internes**

Ils sont déposés
dans le cadre de la propriété intellectuelle.



VEY

Expertise et Formation



Formations **en présentiel**

Prévention et gestion des conflits conducteurs

2 JOURS

PUBLIC

• Conducteurs transport public de voyageurs

Le décrochage ou « lâcher prise »

Respecter le cadre légal

1 JOUR

PUBLIC

• Conducteurs / receveurs

Médiation sociale dans le transport public de voyageurs

4 JOURS

PUBLIC

• Agent de médiation sociale

Médiation sociale dans le transport public de voyageurs

2 JOURS • 4 AGENTS MINIMUM

PUBLIC

• Agent de médiation sociale

Assermentation et agrément au relevé d'identité

2 JOURS

PUBLIC

• Vérificateurs de titres de transport

Analyse des pratiques : journée terrain / salle

1 JOUR

PUBLIC

• Vérificateurs de titres / contrôleurs
• Agents de médiation



Découvrez dans les pages suivantes
**nos programmes de formation
en présentiel**



Prévention et gestion des conflits conducteurs

EN PRÉSENTIEL • Durée 2 jours • En salle

PRÉREQUIS

Exercer le métier de conducteur.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal lié à l'exercice du métier.
- Apprendre à évaluer une situation de manière objective.
- Mettre en œuvre une pratique professionnelle dont l'approche est commerciale, sécurisante pour tous, respectueuse de la loi pour éviter de se mettre en danger.
- Apprendre à décrocher en cas de danger, appliquer les procédures de sécurité, rendre compte.



MOYENS TECHNIQUES

- Face à face pédagogique : salle respectueuse de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de l'entreprise.
- Un bus sur le parking pour effectuer les exercices pratiques.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques.
- Distribution de supports réalisés par le cabinet Vey Expertise et Formation.
- Exercices pratiques dans le bus sous réserve que cela soit possible et en salle.
- Atelier de créativité en sous-groupe.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique, si cela est possible.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Bilan des stagiaires oral chaque fin de séquence et de journée de formation.
- Fiche d'évaluation de satisfaction individuelle remplie par chaque stagiaire en fin de formation.
- Fiche de contrôle des connaissances individuelles des stagiaires en fin de formation en salle.
- Compte rendu écrit rendu en fin de formation par l'animateur de Vey Expertise et Formation.

Les pratiques professionnelles des agents de conduite en matière de sécurité, sur le champ de la prévention et de la persuasion

**Prévention et Gestion des conflits :
« le décrochage, le lâcher prise »,
en appliquant les procédures de sécurité • EN PRÉSENTIEL • 1 jour • En salle**

PRÉREQUIS

Exercer le métier de conducteur
depuis environ 6 mois.

OBJECTIFS

- Comprendre et intégrer le cadre légal.
- Décrocher en cas de danger et appliquer les procédures de l'entreprise.
- Eviter et gérer les conflits.



MOYENS TECHNIQUES

- Face à face pédagogique : salle respectueuse de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de l'entreprise. La salle doit être suffisamment grande pour permettre des exercices en sous-groupes.
- Bus à disposition sur le parking de l'entreprise.
- Présence de la hiérarchie à l'ouverture et / ou à la clôture souhaitée.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques.
- Distribution de supports réalisés par le cabinet Vey Expertise et Formation.
- Exercices pratiques dans le bus, sur le parking de l'entreprise.
- Simulations de situations avec débriefing.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Bilan des stagiaires oral à la fin de la journée.
- Fiche de contrôle des connaissances individuelles des stagiaires en fin de formation en salle.
- Fiche d'évaluation individuelle, de satisfaction, remplie par chaque stagiaire à la fin de la journée en salle.
- Le travail est conduit sur-mesure en fonction du vécu des stagiaires, et nourri par les informations données par l'entreprise concernant les situations terrain identifiées à risques pour les agents (elles sont remises en amont).
- Compte-rendu effectué par l'animateur au commanditaire, oral / écrit.

Médiation sociale dans le transport public de voyageurs

EN PRÉSENTIEL • 4 JOURS • 3 JOURS EN SALLE + 1 JOUR D'ANALYSE DES PRATIQUES TERRAIN

MOYENS TECHNIQUES

- Salle respectueuse des conditions d'accessibilité, de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de Vey Expertise et Formation. Pour l'analyse des pratiques : organisation de l'observation terrain suffisamment riche, salle permettant le debriefing, la présence de la hiérarchie est souhaitée
- Un tableau et feutres à disposition.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques. Le travail est conduit sur mesure.
- Distribution de supports réalisés par le cabinet Vey Expertise et Formation.
- Exercices pratiques.
- Simulations de situation dans un train/gare avec débriefing.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique si possible.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Bilan des stagiaires oral chaque fin de séquence, en fin de journée de formation et à l'issue des 3 jours et de l'analyse de la pratique.
- Fiche d'évaluation de satisfaction individuelle remplie par chaque stagiaire en fin de formation.
- Fiche de contrôle des connaissances individuelles des stagiaires en fin de formation en salle et grille d'observation terrain.
- Bilan avec le commanditaire de la formation, un compte rendu écrit est transmis à l'issue de la formation.

PRÉREQUIS

Pratiquer la médiation sortante pour la SNCF/TPV dans son métier.

FORMATION MEDIATION SOCIALE DANS LE TRANSPORT PUBLIC DE VOYAGEURS

3 jours : 2 en salle et 1 jour dans le train/gare,

1 jour : Analyse de la pratique (Terrain le matin, salle l'après-midi).

OBJECTIFS

- Intégrer les messages fondamentaux du cadre légal qui ont un impact sur les pratiques professionnelles, la responsabilité et la protection des agents en lien avec l'exercice de leur métier (pour la médiation sortante à la SNCF/TPV).
- Evaluer une situation de manière objective en vue de définir une pratique professionnelle adaptée.
- Choisir la pratique professionnelle adaptée à la situation, travailler en équipe de manière adéquate, gérer le risque de violence et d'agression.
- Vérifier que les médiateurs sociaux mettent en oeuvre sur le terrain ce qui est appris en formation, qu'ils exercent les missions en conformité avec ce qui est attendu par le client SNCF, qu'ils ont des pratiques commerciales, respectueuses de la réglementation et de la loi, sécurisantes pour tous, avec une dynamique d'équipe constructive.



Médiation sociale dans le transport public de voyageurs

EN PRÉSENTIEL • 2 jours • En Salle

PRÉREQUIS

Pratiquer la médiation sortante pour la SNCF/TPV dans l'exercice de son métier.

OBJECTIFS

- Intégrer les messages fondamentaux du cadre légal qui ont un impact sur les pratiques professionnelles, la responsabilité et la protection des agents en lien avec l'exercice de leur métier (pour la médiation sortante à la SNCF/TPV).
- Evaluer une situation de manière objective en vue de définir une pratique professionnelle adaptée.
- Choisir la pratique professionnelle adaptée à la situation, travailler en équipe de manière adaptée, gérer le risque de violence et d'agression.



MOYENS TECHNIQUES

- Salle respectueuse des conditions d'accessibilité, de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de Vey Expertise et Formation.
- Un tableau et feutres à disposition.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques.
- Distribution de supports réalisés par le cabinet Vey Expertise et Formation.
- Exercices pratiques.
- Simulations de situation avec débriefing.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique si possible.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Bilan des stagiaires oral chaque fin de séquence, en fin de journée de formation et à l'issue des 2 jours.
- Fiche d'évaluation de satisfaction individuelle remplie par chaque stagiaire en fin de formation.
- Fiche de contrôle des connaissances individuelles des stagiaires en fin de formation en salle.

Analyse des pratiques : journée terrain / salle

Médiation sociale dans le transport public de voyageurs • EN PRÉSENTIEL • 1 Jour

PRÉREQUIS

Pratiquer la médiation sortante pour la SNCF/TPV dans l'exercice de son métier.

OBJECTIF

Vérifier que les médiateurs sociaux mettent en œuvre sur le terrain ce qui est appris en formation, qu'ils exercent les missions en conformité avec ce qui est attendu par le client, qu'ils ont des pratiques commerciales, respectueuses de la réglementation et de la loi, sécurisantes pour tous, avec une dynamique d'équipe constructive.



MOYENS TECHNIQUES

- Pour l'analyse des pratiques : organisation de l'observation terrain suffisamment riche, salle permettant le debriefing, la présence de la hiérarchie est souhaitée. Tableau + feutres.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Observation sur le terrain (utilisation d'une grille avec critères objectifs).
- Analyse en salle : face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques observés sur le terrain ou vécus par les agents.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Bilan des stagiaires oral en fin de journée en présence de la hiérarchie (souhaitée).
- Fiche d'évaluation individuelle remplie par chaque stagiaire en fin de journée en salle.
- Contrôle des connaissances : grille remplie par le formateur sur le terrain.
- Le travail est conduit sur-mesure en fonction des observations terrain et du vécu du groupe
- Bilan oral ou téléphonique est effectué avec la hiérarchie à l'issue de la formation et un compte rendu écrit est transmis au commanditaire de celle-ci.

Assermentation et agrément au relevé d'identité

EN PRÉSENTIEL • 2 jours • En salle

PRÉREQUIS

Exercer le métier de vérificateur de titres de transport, avoir suivi une formation en matière de prévention et de gestion des conflits.

OBJECTIFS

- Maîtriser le cadre légal lié à l'assermentation et l'agrément au relevé d'identité,
- S'approprier les pratiques professionnelles du métier de vérificateur de titres pour éviter de se mettre en danger.



MOYENS TECHNIQUES

- Face à face pédagogique : salle respectueuse de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de l'entreprise.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Face à face pédagogique avec une méthode participative, interactive, analyse de cas pratiques.
- Distribution de supports réalisés par le cabinet Vey Expertise et Formation.
- Exercices pratiques en salle.
- Atelier de créativité en sous-groupe.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique, si cela est possible.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Bilan des stagiaires oral chaque fin de séquence et de journée de formation.
- Fiche d'évaluation de satisfaction individuelle remplie par chaque stagiaire en fin de formation.
- Fiche de contrôle des connaissances individuelles des stagiaires en fin de formation en salle et grille d'observation terrain remplie par le formateur.
- Le travail est conduit en sur-mesure en fonction des observations terrain et du vécu du groupe.

Analyse des pratiques : journée terrain / salle

Vérificateurs de titres et contrôleurs • EN PRÉSENTIEL • 1 Jour

PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation liée à l'assermentation et à l'agrément au relevé d'identité.

OBJECTIFS

- Maintenir un niveau de compétences et de qualité en matière de vérification de titres pour les agents
- Développer des pratiques communes cohérentes, sécurisantes pour tous.
- Respecter le cadre légal du métier, les comportements et les pratiques professionnelles attendues.



MOYENS TECHNIQUES

- Organisation du travail sur le terrain pour les agents et le ou la consultant(e)
- Salle respectueuse de la réglementation en vigueur ainsi que de la législation à respecter, avec la possibilité pour les agents de consulter le règlement intérieur de l'entreprise. La salle doit être suffisamment grande pour permettre des exercices en sous-groupes et les exercices de positionnement si besoin.
- Présence de la hiérarchie à l'ouverture et / ou à la clôture souhaitée

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Observation terrain en situation réelle de travail.
- Débriefing de situations vécues, apports théoriques et pratiques, en salle, avec une méthode participative, interactive.
- Bilan avec les stagiaires en présence du responsable hiérarchique possible.

MODALITÉS D'APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Fiche d'évaluation individuelle de satisfaction remplie par chaque stagiaire en fin de journée.
- Evaluation des acquis : les observations terrain (grille : savoir / savoir-faire / savoir-être).
- Compte-rendu effectué par l'animateur au responsable de formation et terrain, oral / écrit, selon pratique de l'entreprise.